



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00027** du *19/07/2023*
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 3 Allée de Grenelle
92130 Issy-les-Moulineaux

En vue de la réalisation : Le site regroupera des équipements d'intérêt collectif selon la
DSP n°21 d'Ile de France Mobilités et prévoira donc la
construction d'un bâtiment abritant des locaux sociaux pour le
repos des conducteurs de bus en bout de ligne, sur la
commune de VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Sur un terrain sis Avenue Winston Churchill
Cadastré AC100, AC93

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 9 AOUT 2023

Monsieur le Maire,
Le Maire,
par délégation
chargée du logement
et de l'urbanisme.
CABILIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 23 00027** du - 9 AOUT 2023 a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,